

24-03-03 bis Finances – Comptabilité

Budget du service connexe des pompes funèbres – Affectation du résultat 2023

Monsieur le Maire expose :

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M57,

Après avoir approuvé le compte administratif 2023 qui présente un excédent de fonctionnement de **1 380.66 €**,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un solde d'exécution global de + **2 336.81 €**,

Conformément à l'instruction M57, il convient d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 de 1 380.66 € comme suit :

Budget primitif 2024 :

- | | |
|---|-------------------|
| ➤ Fonctionnement 002/Recettes : Excédent reporté : | 1 380.66 € |
| ➤ Investissement 001/Recettes : Excédent d'investissement reporté | 2 336.81 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat 2023 pour le service connexe des pompes funèbres comme ci-dessus.

Copie conforme

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 26 mars 2024**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 25 mars 2024

24-03-03 bis Finances – Comptabilité

Budget du service connexe des pompes funèbres – Affectation du résultat 2023

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 19 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne (retard) - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - MOURGUES Corinne -

Etaient absents et excusés :

MM. REPELLINI Raymonde - SAHUC Jean-François - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - ACHARD Pierre - TALIA Christophe - JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme REPELLINI à Mme GEUSENS
M. SAHUC à M. ZAVROSA
M. COSSEY à M. PELLEGRIN
M. BLANCHARD à M. DI PAOLO
M. ACHARD à Mme BISACCIA
M. TALIA à Mme PAPIN
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :